

## EXTRAIT N°98/2023 DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Préfecture Marting le Contrôle de légalitéNCE DU 27 NOVEMBRE 2023

0 1 DEC. 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-sept du mois de novembre, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. Yan MONPLAISIR

Date de la convocation : Le 20 novembre 2023

Nombre de conseillers municipaux En exercice 33

En début de séance :

Présents 22
Procurations 4
Absents 5
Excusés 2

En cours de Séance :

Présents 24
Procurations 4
Absents 3
Excusés 2

PRESENTS:

<u>Adjoints</u>: M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane, M. CACLIN Laurent, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, NAPOLY Raymond

Conseillers municipaux: M. ARETO Joseph, Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. ROSELET Jean-Christophe, M. BERNABE Cédric, M. THELESTE Johan, M. CIDOLIT Bertrand, Mme CARIN Jocelyne, Mme RIERNY Sandrine, Mme BEAUJOLAIS Marie-José M. ATHANASE Rémy, Mme FRANCOIS Francine, M. ADELAIDE Michel M. MARLET Camille, M. MARLET Daniel, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clarisse.

ABSENTS EXCUSES: M. CRETINOIR Joël (procuration à Mme DUCADOS Anne-Caroline), Mme DUBO Corinne, Mme LEGIEL Eliane, Mme MENCE Marielle (procuration à M PALIX Pierre), Mme CARDOU Josiane (procuration à Mme LAMIN Marie-Josée), M. SAINT-HONORE Laurent (procuration à M. ATHANASE Rémi).

ABSENTS NON EXCUSES: M. DELPHIN Laurent, M. FERDINAND Thierry.

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée Mme Valentine CILPA (DGSA), Mme DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), M. Victor VELAYE (Dirfin), Mme Rachel VALLERAY (DRH), M. José SOUNDOUROM (DUPRU), Mme

VAUTOR Muriel (DAEDD), M. GERALD Francis (DAPI)

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à dix-sept heures et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme LAMIN Marie-Josée pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

## APPROBATION DE L'ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AUX ASSOCIATIONS

## Maire expose:

Le conseil est sollicité en vue de se prononcer sur les demandes de subventions émanant de :

- -L'ASSOCIATION LES AMIS DES ANTILLES qui a sollicité une subvention de 1 260,00 €, dans le cadre du jumelage avec la ville de Monceaux les Mines.
- La **KARAVAN' CHANTE NWEL BÖ KAY** pour l'organisation et la mise en place dans des quartiers d'un moment festif regroupant petits et grands en vue de :
  - renouer avec une tradition conviviale et solidaire autour de noël.
  - faire revivre les quartiers environnants
  - rassembler les ainés du quartier,
  - retisser des liens intergénérationnels
  - instaurer un moment de partage le pur esprit de la tradition.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

## **DECIDE**

**D'APPROUVER** l'approbation de l'attribution d'une subvention exceptionnelle aux associations comme suit :

L'ASSOCIATION LES AMIS DES ANTILLES	1 260,00 €

KARAVAN' CHANTE NWEL BÔ KAY		
ASSOCIATIONS	MONTANT SOLLICITE	MONTANT ALLOUE
ASC BOIS DU PARC	3 500,00 €	3 500,00 €
BEL KADAN'S	4 200,00 €	3 500,00 €
LA PEDALE D'OR	3 500,00 €	3 500,00 €
LES OLIVIERS	3 500,00 €	3 500,00 €
PLIS FOS 212	4 200,00 €	3 500,00 €

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 27 Novembre 2023

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le



Le Maire

Yan MONPLAISIR